

LH2

État des lieux et perspectives de la formation initiale en santé/sécurité au travail dans l'enseignement supérieur de management et commerce en France

Anne-Laure GALLAY
Directrice de clientèle
Département Opinion Institutionnel
01 55 33 20 90
anne-laure.gallay@lh2.fr

Guillaume INIGO
Chargé d'études
Département Opinion Institutionnel
01 55 33 20 57
guillaume.inigo@lh2.fr

Etude n° 1306 0011
Remis le 28 juin 2011





Cadre de l'intervention



Contexte et objectifs de l'étude

- Au sein de l'INRS, le **département Formation a en charge la conception, la réalisation et la promotion d'actions de formation en santé et sécurité au travail, au moyen de dispositifs de formation initiale et continue**. Il s'agit de positionner la formation comme un moyen fort de sensibilisation et de diffusion de la prévention dans les entreprises et les établissements.
- En 2008, le **rapport du professeur Dab** commandité par Xavier Bertrand et Valérie Pécresse a insisté sur **la nécessité d'une formation initiale en santé et sécurité pour les futurs managers**.
- **L'INRS a donc actuellement pour projet de développer des actions spécifiques en direction de nouveaux publics tels que les enseignants en management** et commerce en vue :
 - D'accompagner les établissements dans la construction de démarches pédagogiques,
 - De cibler indirectement les futurs managers, dans une logique de prévention des risques professionnels encourus par eux-mêmes et leurs équipes.
- En amont du déploiement de ces actions, l'INRS a souhaité réaliser une étude permettant :
 - D'établir un **état des lieux concernant l'enseignement de la santé et de la sécurité au travail**
 - De **connaître l'image et l'opinion de ce thème auprès des personnes responsables du contenu pédagogique** des établissements
 - **D'identifier les freins, motivations et attentes des établissements de formation** afin de développer ce thème dans leurs cursus.



Note technique

- **Sondage réalisé pour l'INRS**

- **Dates de réalisation** : 19 avril au 18 mai 2011

- **Cible** : écoles supérieures de commerce et de management privées et publiques

- **Mode de recueil** : Enquête téléphonique

- Sur la base d'un fichier de 98 établissements, **62 établissements ont accepté de répondre au questionnaire (soit un taux de participation de 63%)**, 17 ont refusé de répondre et 19 n'ont pas pu être joints pendant la tenue de l'enquête.

Nous rappelons que toute diffusion des résultats de cette enquête doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut, la taille d'échantillon.



Etablissements ayant répondu à l'enquête

Advancia Master (Paris)	ESC Toulouse	IAE de Paris
Audencia (Nantes)	ESC Troyes	IAE de Perpignan
CEREGE-IAE de Poitiers	ESCE (Lyon, Paris La Défense)	IAE de Rennes
DBS (Douai)	ESCI (Fontainebleau)	IAE de Rouen
EBS (Paris)	ESG Management School (Paris)	IAE d'Orléans
ECE Bordeaux	ESLI (Redon)	IAE Gustave Eiffel
EICD 3A (Lyon)	ESM-A (Marne la Vallée)	ICD (Paris/Toulouse)
EIM (Montpellier)	ESSCA (Angers, Paris)	IDRAC (Lyon)
EM de Strasbourg	ESTA (Belfort)	IESEG (Lille, Paris)
EM Lyon	Grenoble Ecole de Management	IFAG Paris
EM Normandie (Caen, Le Havre)	HEC (Jouy-en-Josas)	INSEEC (Bordeaux, Paris)
EMA (Montaigu)	IAE d'Amiens	IPAC (Annecy)
ENA (Strasbourg)	IAE de Bretagne Occidentale	IPI Albi
ESAM (Paris/Lyon/Toulouse)	IAE de Caen	ISC (Paris)
ESC Amiens Picardie	IAE de Clermont-Ferrand	ISG (Paris)
ESC Bretagne-Brest	IAE de Corse	Mercure International Business Academy
ESC Chambéry	IAE de Grenoble	SKEMA Business School
ESC Clermont	IAE de Metz	TECOMAH (Jouy en Josas)
ESC Dijon	IAE de Montpellier	Télécom Ecole de Management (Evry)
ESC La Rochelle	IAE de Nancy	TEMA (Reims)
ESC Pau	IAE de Nice	



Profil des établissements

TYPE D'ETABLISSEMENT (déclaratif)

	%	Effectifs
Plutôt généraliste	69%	43
Plutôt spécialisé	28%	17
<i>Marketing-Communication-Vente</i>	13%	8
<i>Economie-Finance-Gestion</i>	10%	6
<i>Stratégie-Organisation</i>	8%	5
<i>Management des Ressources Humaines</i>	8%	5
<i>Création d'entreprise-Innovation</i>	6%	4
<i>Commerce international</i>	6%	4
<i>Développement durable</i>	3%	2
<i>Autre</i>	6%	4
NSP	3%	2

TAILLE DE L'ETABLISSEMENT (déclaratif)

	%	Effectifs
2000 étudiants et moins	82%	51
<i>Moins de 1000 étudiants</i>	58%	36
<i>De 1000 à 2000 étudiants</i>	24%	15
Plus de 2000 étudiants	18%	11
<i>De 2001 à 3000 étudiants</i>	10%	6
<i>Plus de 3000 étudiants</i>	8%	5



Profil des interviewés

FONCTION DE L'INTERVIEWE (déclaratif)

	%	Effectifs
Responsable pédagogique	50%	31
<i>Directeur des études ou directeur pédagogique</i>	42%	26
<i>Directeur, responsable de formation</i>	5%	3
<i>Directeur, responsable des programmes</i>	3%	2
Membre du personnel administratif ou technique	32%	20
<i>Directeur d'établissement</i>	19%	12
<i>Autres membres du personnel</i>	13%	8
Enseignant	7%	4
<i>Marketing-Communication-Vente</i>	2%	1
<i>Stratégie-Organisation</i>	2%	1
<i>Management des Ressources Humaines</i>	2%	1
<i>NSP</i>	1%	1
Assistant	3%	2
Autre	8%	5



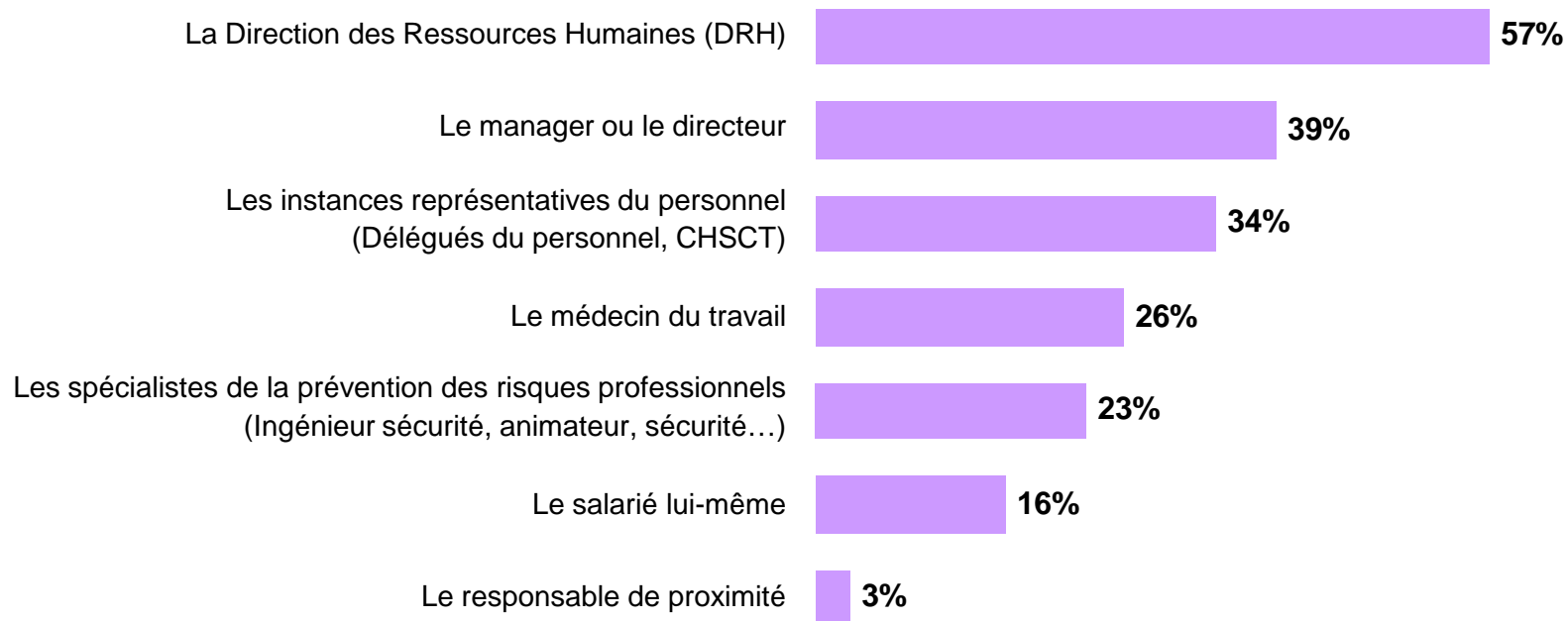
Perception des risques professionnels



Les risques professionnels sont perçus comme étant en priorité du ressort des Ressources Humaines

Q5. Dans une entreprise ou une organisation, quels sont selon vous les acteurs qui doivent traiter en priorité des risques professionnels (accidents du travail, maladies professionnelles...) ?

Base : ensemble (62)



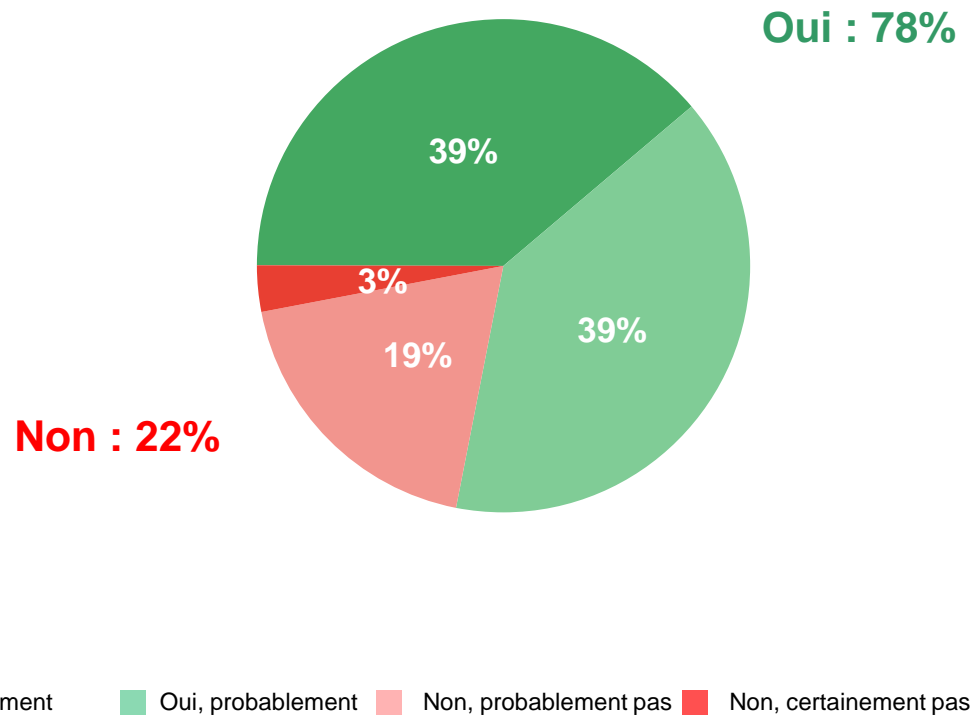
(*) Total supérieur à 100 en raison de la multiplicité des réponses possibles



8 interviewés sur 10 estiment que la prévention des risques professionnels fera partie des responsabilités de leurs étudiants

Q8. Estimez-vous que la prévention des risques professionnels fera partie des futures responsabilités de vos étudiants ?

Base : ensemble (62)

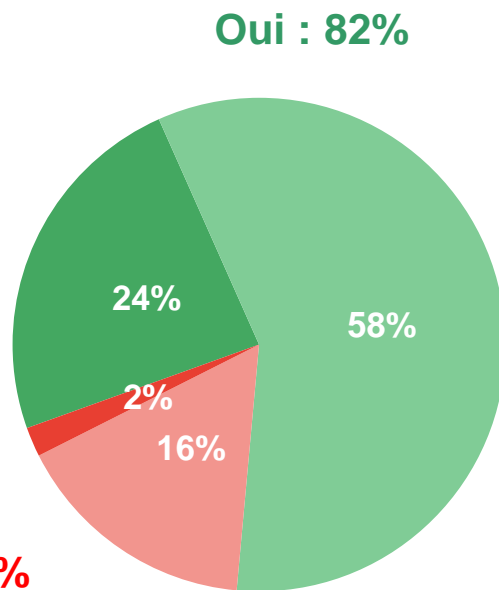




La grande majorité des répondants estiment que leurs étudiants seront exposés eux-mêmes à des risques professionnels, principalement à des risques psychosociaux

Q6. Pensez-vous que vos étudiants seront exposés à des risques professionnels (accidents du travail, maladies professionnelles) durant leur carrière ?

Base : ensemble (62)



Non : 18%

- Oui, certainement
- Oui, probablement
- Non, probablement pas
- Non, certainement pas

Q7. Selon vous, quels sont les 3 principaux risques professionnels auxquels seront exposés vos étudiants durant leur carrière ?*

Base : à ceux qui pensent que leurs étudiants seront exposés à des risques professionnels (51)

Risques psychosociaux, dont : <i>Le stress</i> <i>Harcèlement</i>	84%
Risques dûs aux déplacements, dont : <i>Accident de la route, risque routier</i>	39%
TMS, dont : <i>Mauvaise ergonomie du poste de travail, geste et posture</i>	14%
Risque industriel, dont : <i>Risques chimiques</i> <i>Risques liés aux substances nocives, toxiques</i>	10%
Autres risques, dont : <i>Accidents du travail (sans précision)</i> <i>Risques physiques (sans précisions)</i>	20%
NSP	10%

(* Total supérieur à 100 en raison de la multiplicité des réponses possibles)



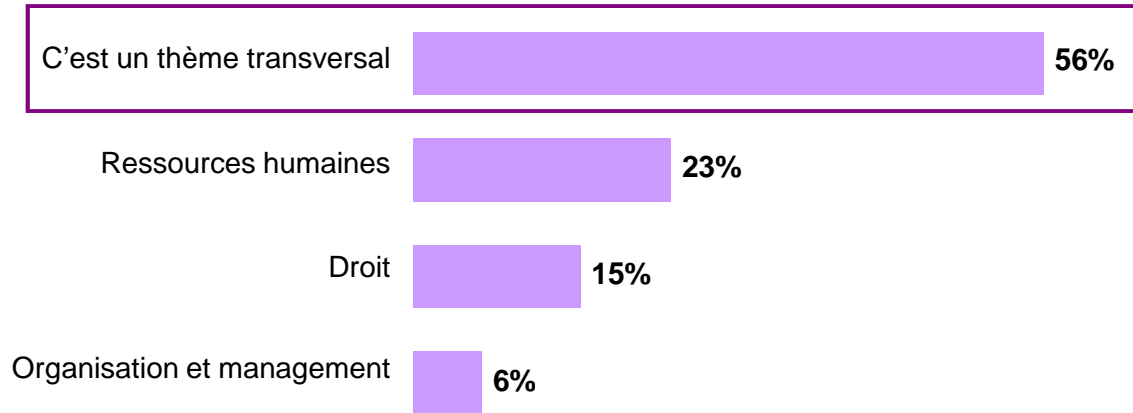
Les enseignements en santé au travail



Le thème « santé et sécurité au travail » est jugé comme étant un sujet transversal et important dans la formation des étudiants en management

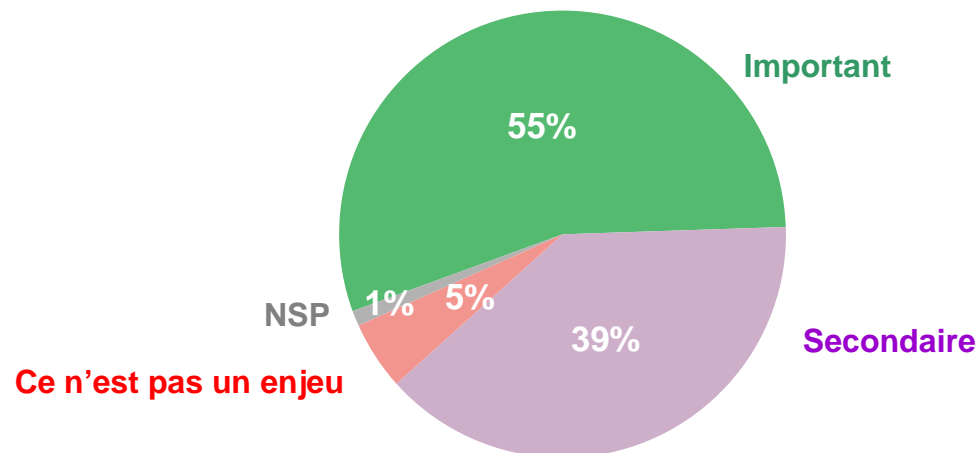
Q9. En général, à quelle discipline le thème « Santé et sécurité au travail » vous semble-t-il le plus lié ?

Base : ensemble (62)



Q10. Selon vous, l'enseignement des questions de « Santé et sécurité au travail » à des étudiants en commerce et management est-il un enjeu... ?

Base : ensemble (62)

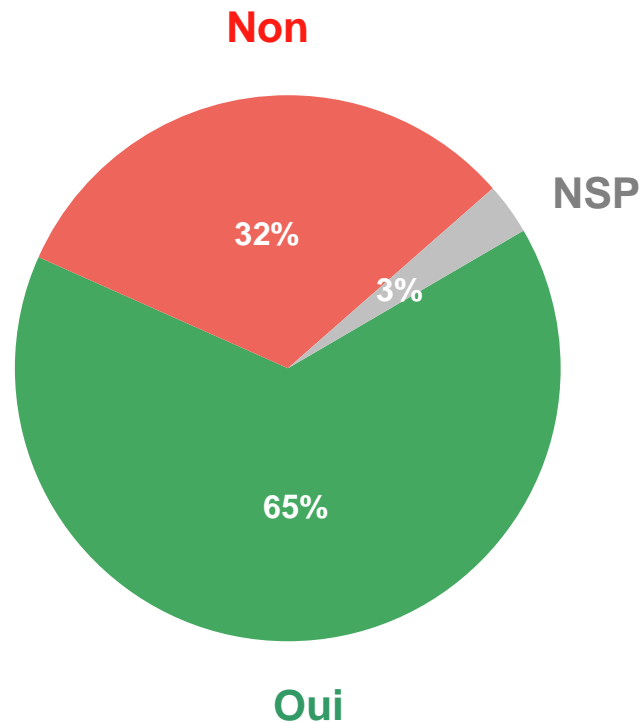




65% des établissements interrogés abordent le thème de la santé et de la sécurité dans leur formation

Q12. Le thème « santé et sécurité du travail » est-il actuellement abordé au cours de la formation délivrée par votre établissement ?

Base : ensemble (62)



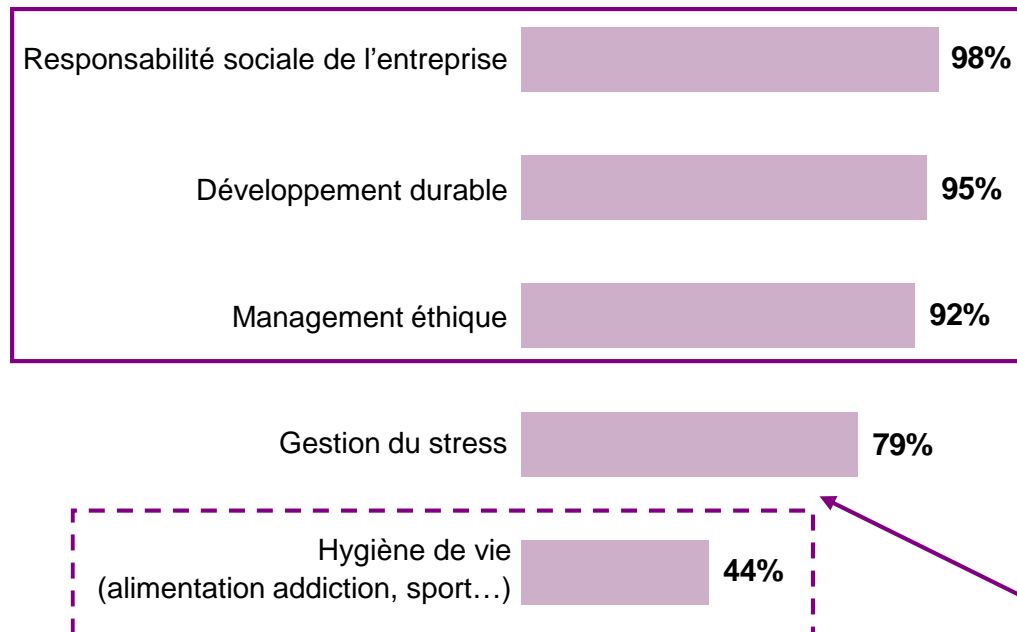


Les thèmes de responsabilité sociale, développement durable et management éthique sont abordés par la quasi-totalité des établissements alors que l'hygiène de vie est un sujet présent dans moins de la moitié des cas

Q11. Au sein de votre établissement, les étudiants en formation initiale sont-ils sensibilisés aux thèmes suivants ?

Base : ensemble (62)

ST Oui



65% des établissements ont déclaré aborder le thème de la santé et la sécurité au travail lors de la formation de leurs étudiants

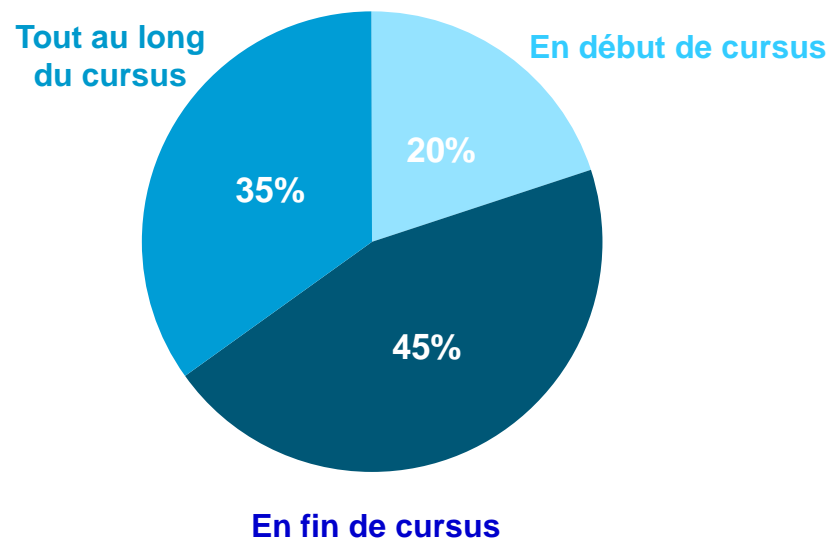


Une discipline souvent obligatoire et abordée plutôt en fin de cursus

Rappel : 65 % des établissements abordent le thème « santé et sécurité au travail » dans leur formation

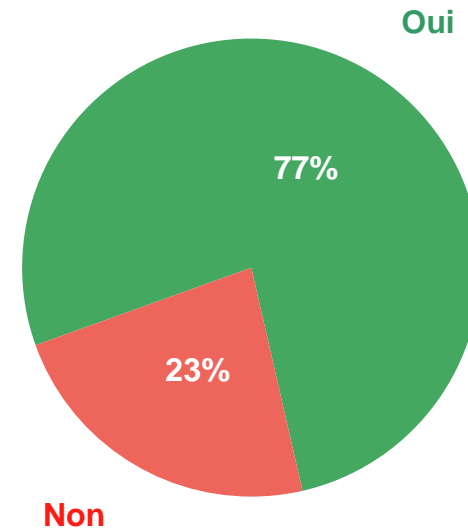
Q16. A quel moment du cursus des étudiants le thème est-il abordé ?

Base : établissements abordant le thème « santé et sécurité au travail » (40)



Q14. Le thème de la « santé et sécurité au travail » fait-il l'objet d'un enseignement obligatoire ?

Base : établissements abordant le thème « santé et sécurité au travail » (40)



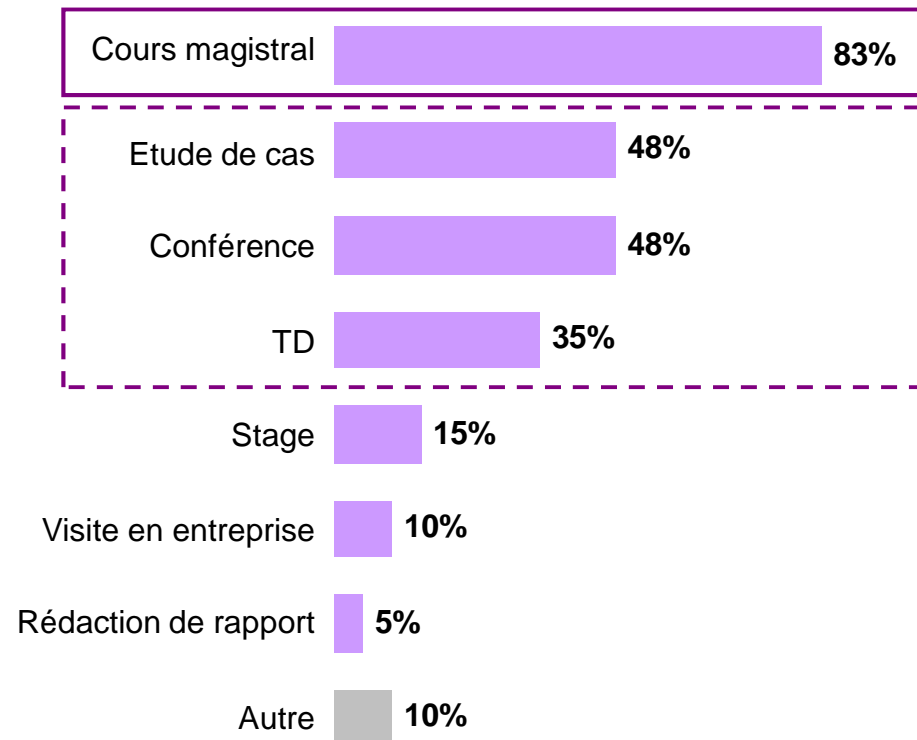
Au total, un cours obligatoire est dispensé dans 50% des établissements interrogés



Le thème de la santé et de la sécurité fait l'objet principalement d'un cours magistral d'une durée de 20 heures ou moins

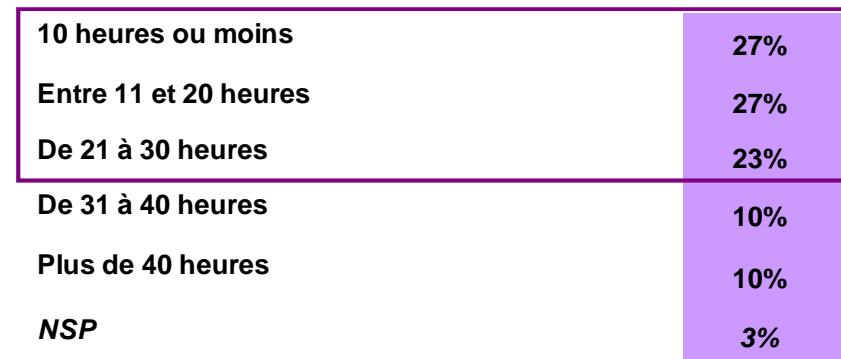
Q13. Sous quelles formes est abordé le thème de la santé et de la sécurité au travail au cours de la formation de vos étudiants ?*

Base : établissements abordant le thème « santé et sécurité au travail » (40)



Q15. Au total, combien d'heures sont dévolues au thème de la santé et de la sécurité au travail au cours de la formation de vos étudiants ?

Base : établissements abordant le thème « santé et sécurité au travail » (40)



54% des établissements abordant le thème « santé et sécurité au travail » consacrent 20 heures ou moins à cette formation

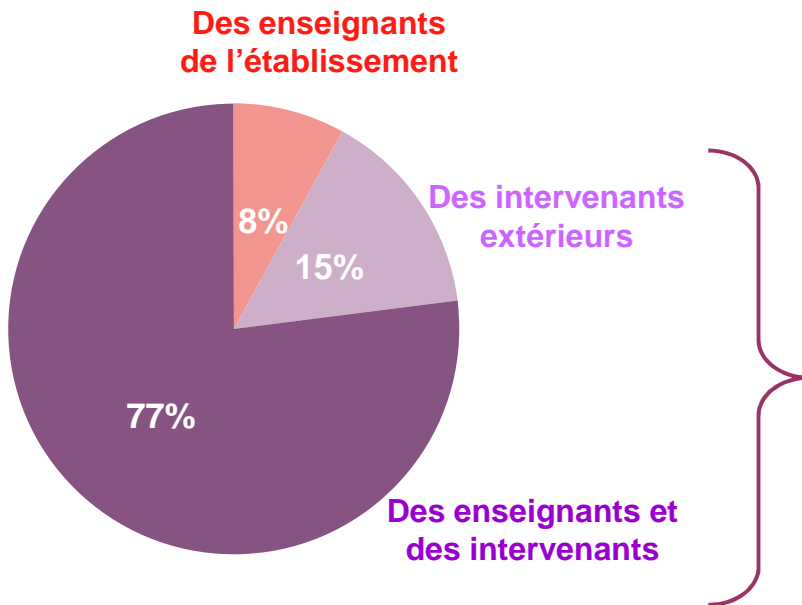
(* Total supérieur à 100 en raison de la multiplicité des réponses possibles)



Dans la majorité des établissements abordant le thème « santé et sécurité au travail », les enseignements sont assurés à la fois par des enseignants et des intervenants extérieurs

Q17. Ces enseignements sont-ils assurés par :

Base : établissements dispensant des enseignements de « santé et sécurité au travail » par des cours magistraux, des TD, des études de cas ou des conférences (39)



Q18. Pouvez-vous me dire si les intervenants extérieurs sont des... :*

Base : établissements dont les enseignements sont pris en charge par des intervenants extérieurs (36)

Consultants	61%
Psychologues	39%
Médecins du travail	22%
Avocats	14%
Inspecteurs du Travail	14%
Ergonomes	11%
Autres fonctions, dont : Représentats d'entreprises Syndicats Associations Organismes publics (ARACT...)	42%
NSP	3%

(* Total supérieur à 100 en raison de la multiplicité des réponses possibles)



Les établissements n'abordant pas le sujet « santé et sécurité au travail » estiment que les risques professionnels sont faibles pour leurs étudiants

Rappel : 32 % des établissements n'ont pas d'enseignement en « santé et sécurité au travail »

Q23. Pour quelles raisons votre établissement ne dispense-t-il pas d'enseignement autour de la thématique « santé et sécurité au travail » ?*

Base : établissements n'abordant pas le thème « santé et sécurité au travail » (20 – Attention, base faible)

Des risques trop faibles dans les secteurs professionnels où s'inséreront vos étudiants	65%
Un programme déjà trop chargé	50%
Un manque d'enseignants ou d'intervenants sur ce sujet	25%
Autres raisons, dont : <i>Pas d'orientation de la part du CA dans ce sens</i> <i>Un manque de moyens financiers</i> <i>Un manque d'outils pédagogiques</i> <i>Un personnel peu sensibilisé</i>	45%
NSP	5%

(*) Total supérieur à 100 en raison de la multiplicité des réponses possibles



Les établissements n'ayant pas d'enseignement en santé au travail ne sont pas réfractaires à travailler sur le sujet

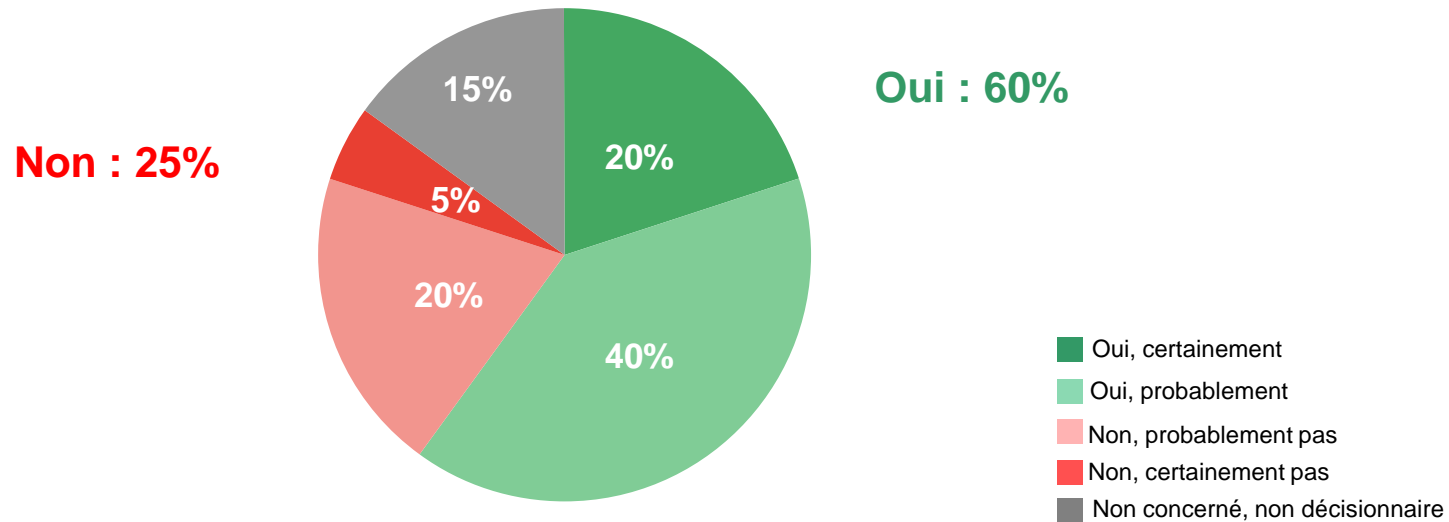
Q24. Avez-vous actuellement des projets de créations d'enseignements en lien avec la santé et la sécurité au travail ?

Base : établissements n'abordant pas le thème « santé et sécurité au travail » (20)

Aucun établissement n'abordant pas la problématique « santé et sécurité au travail » dans leur cursus n'a de projet de création d'enseignement lié à ce thème

Q25. Si des expériences pilotes d'enseignement sur le thème de la santé et de la sécurité au travail étaient menées, votre établissement pourrait-il être volontaire pour y participer ?

Base : établissements n'abordant pas le thème « santé et sécurité au travail » (20 – Attention, base faible)





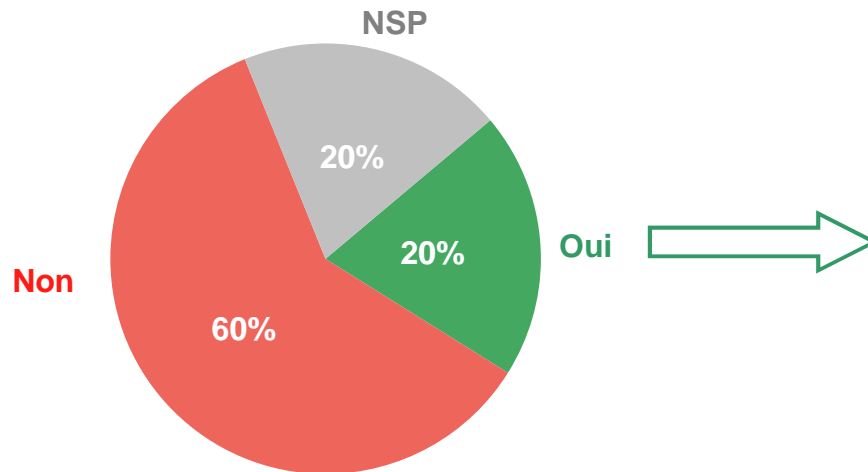
**Connaissance des acteurs
et réseaux liés à la santé et
à la sécurité au travail**



Peu d'établissements sont intégrés à un réseau lié à la santé et la sécurité au travail

Q19. Votre établissement fait-il partie d'un réseau ou d'une association en lien avec le thème « Santé et sécurité au travail » ?

Base : établissements abordant le thème « santé et sécurité au travail » (40)



Q20. Quel est le nom de ce réseau ou de cette association ?

Base: aux établissements faisant partie d'un réseau ou d'une association (8)

Verbatim :

RFFST
AINF
ARACT
Ministère du Travail
Conférence des grandes écoles
Réseau santé de l'Université catholique de Lille

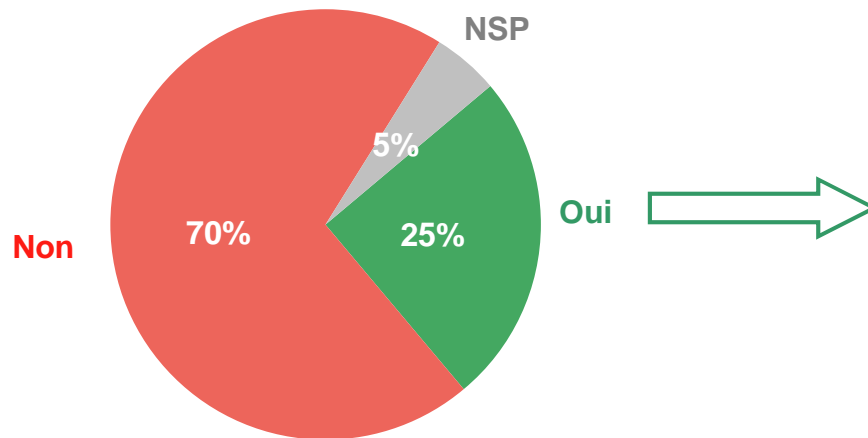
13% de l'ensemble des établissements interrogés font partie d'un réseau ou d'une association



Seuls 1/4 des établissements abordant la santé et la sécurité au travail ont bénéficié d'un soutien

Q21. Avez-vous bénéficié de soutiens ou de partenariats pour mettre en place les enseignements relatifs la santé et la sécurité au travail ?

Base : établissements abordant le thème « santé et sécurité au travail » (40)



Q22. Quels acteurs vous ont soutenu pour mettre en place les enseignements relatifs à la santé et la sécurité du travail ?

Base : aux établissements ayant bénéficié d'un soutien (10)

Verbatim :

ANACT / ARACT
AINF
Intervenants / Consultants
Associations partenaires
Ecole de santé publique
Entreprises

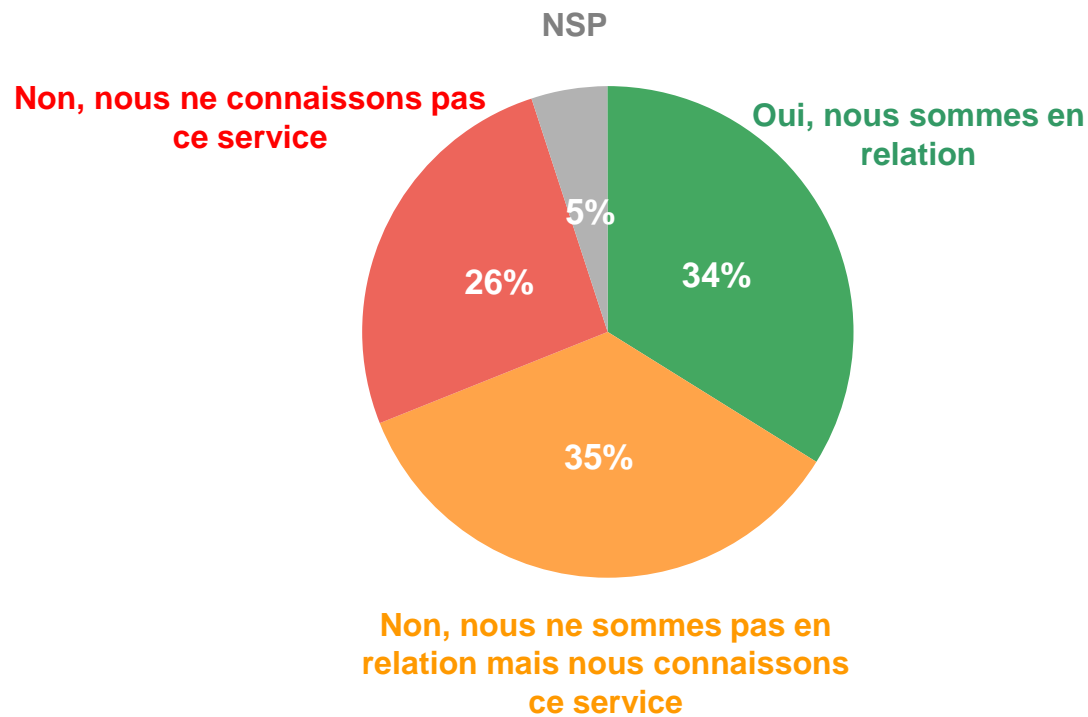
Au global 16% des établissements interrogés ont bénéficié de soutiens ou partenariats pour mettre en place ces enseignements



Un tiers des établissements interrogés sont en relation avec le service Prévention de la Caisse d'Assurance Maladie de leur région

Q29. Votre établissement est-il en relation avec le service de Prévention de votre Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM, CARSAT ou CGSS) ?

Base : ensemble (62)

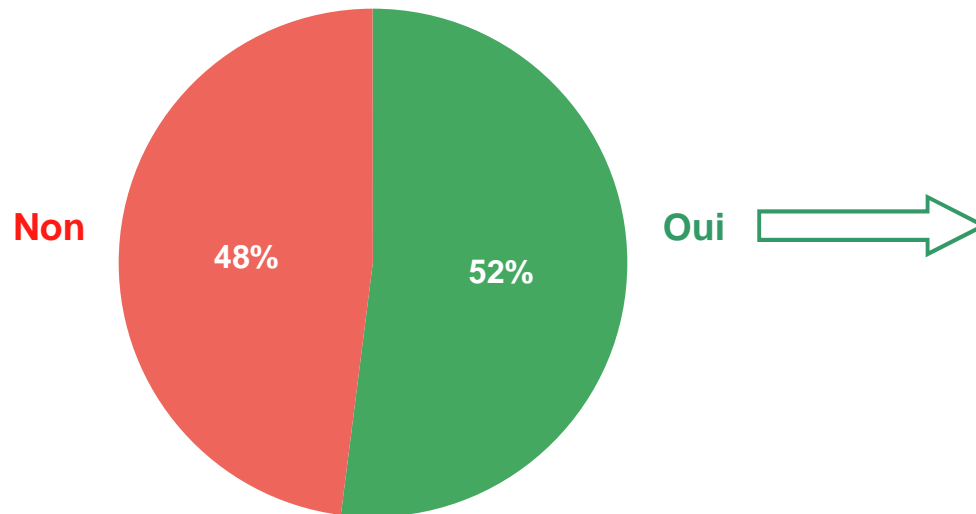




La moitié des interviewés connaissaient l'INRS avant la réalisation de cette étude

Q30. Connaissiez-vous l'INRS avant la réalisation de cette enquête ?

Base : ensemble (62)



Q31. Comment avez-vous eu connaissance de l'INRS ?

Base : aux personnes ayant entendu parler de l'INRS avant l'enquête (32)

Par la presse	19%
Par le biais de mon travail	19%
Lors de mes études	13%
Par une brochure d'information	10%
Par des conférences, des séminaires	10%
Autres moyens, dont :	34%
Par internet	
C'est un institut connu	
Par les médias	
NSP	13%

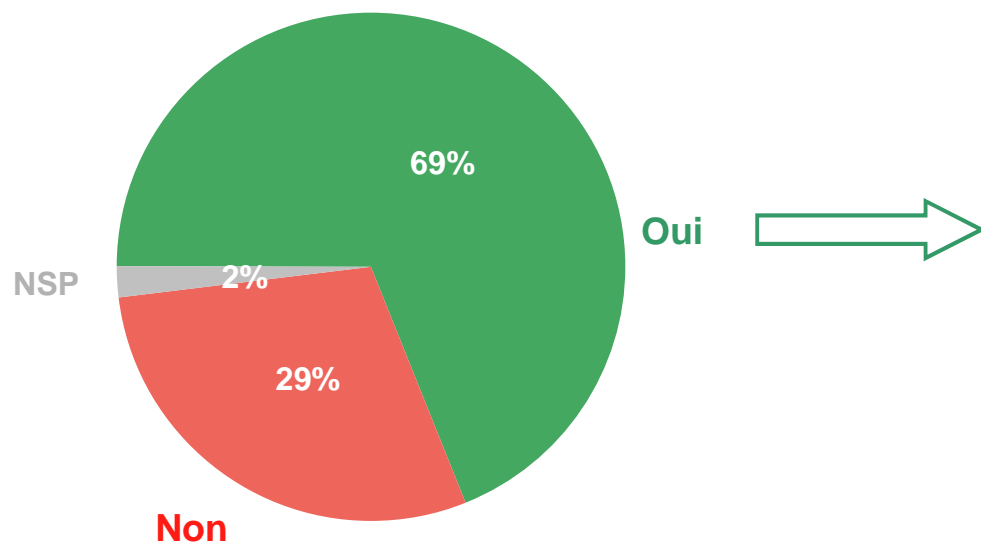


7 établissements sur 10 souhaitent disposer d'un appui de l'INRS pour développer le thème de la santé au travail dans leur cursus

Q32. L'Institut national de recherche et de sécurité, INRS, est une association ayant pour objectif de travailler à l'amélioration de la santé et de la sécurité des personnes sur leur lieu de travail.

Souhaiteriez-vous disposer d'un appui de l'INRS, à titre totalement gratuit, pour développer le thème de la santé et de la sécurité au travail dans votre cursus ?

Base : ensemble (62)



Q33. De quels types d'appui auriez-vous besoin ?

Base : aux personnes souhaitant disposer d'un appui de l'INRS (43)

Une intervention devant les étudiants	65%
Une présentation des produits d'information de l'INRS	54%
Une sensibilisation des enseignants	44%
L'organisation de rencontres pédagogiques	40%
Une aide à la construction d'une formation	26%
Autres moyens, dont :	12%
Rencontrer une personne de l'INRS	



Principaux enseignements



Synthèse des résultats (1/3)

- **Des établissements conscients de l'importance de « la santé et la sécurité au travail » dans le parcours de leurs étudiants**
 - ▣ Pour 8 établissements interrogés sur 10, la prévention des risques professionnels fera partie des futures responsabilités de leurs étudiants, et une même proportion estime que leurs étudiants seront eux-mêmes exposés à des risques professionnels.
 - ▣ **Pour les établissements de formation, les risques auxquels seront exposés plus tard leurs étudiants sont d'abord psychosociaux avant d'être des risques physiques.** 84% des établissements citent spontanément les risques psychosociaux, parlant notamment des risques dûs au stress et au harcèlement. Viennent ensuite les risques dûs aux déplacements professionnels, à 39%, et les troubles musculosquelettiques à seulement 14%.

- **Le thème de la santé au travail est un thème transverse à plusieurs disciplines et important pour la majorité des établissements**
 - ▣ Même si la DRH est jugée comme l'acteur qui doit traiter en priorité les risques professionnels au sein d'une organisation (57% des réponses), **l'enseignement de ce sujet est perçu comme transversal à plusieurs disciplines pour 57% des établissements**, alors que 23% estiment que c'est un sujet réservé à l'enseignement des ressources humaines.
 - ▣ **L'enseignement de la santé et la sécurité au travail est un enjeu important** pour 55% des établissements de formation interrogés, seuls 5% d'entre eux estiment que ce n'est pas du tout un enjeu pour les étudiants en commerce et management.



Synthèse des résultats (2/3)

- **Les 2/3 des établissements abordent actuellement le thème de la santé et la sécurité au travail au cours de leur cursus**
 - ▣ Si 65% des établissements interrogés abordent ce sujet dans leur formation, certains sujets annexes sont plus régulièrement enseignés : responsabilité sociale de l'entreprise, développement durable ou management éthique sont enseignés dans la quasi-totalité des établissements interrogés (9 sur 10).
 - ▣ Notons que la gestion du stress est abordée dans 79% des cas, score à mettre au regard de la nature perçue des risques que rencontreront les étudiants : les risques psychosociaux étaient le 1^{er} item cité par les établissements.

- **Des cours obligatoires en « santé et sécurité au travail » mais à faible volume horaire**
 - ▣ Le thème est abordé à travers un cours obligatoire dans 77% des établissements le proposant et a lieu essentiellement en fin de cursus (45%) ou tout au long du cursus (35%) : il semble abordé avant que les étudiants entrent de plein pied dans le monde de l'entreprise (par les stages de fin de cursus notamment).
 - ▣ Il fait généralement l'objet d'un cours commun, que se soit en cours magistral (83% des cas) ou en conférence (48%) et abordé de façon plus spécifique soit par des études de cas soit par des TD dans au moins la moitié des établissements dispensant cet enseignement.
 - ▣ Toutefois plus de la moitié des formations accordent au sujet moins de 20 heures au cours du cursus : ce faible volume horaire est à mettre en perspective avec le fait que ce type de sujet est souvent abordé à la fin du cursus des étudiants (45% des cas) et comme un enseignement jugé moins prioritaire à côté des enseignements de base.



Synthèse des résultats (3/3)

- Enfin **les établissements abordant ce sujet au cours de leur formation s'appuient fortement sur des intervenants extérieurs** : dans 15% des cas, les intervenants extérieurs assurent cette formation seuls et dans 77% de ces établissements, la formation est assurée par des enseignants et des intervenants extérieurs (principalement des consultants).

- **Le tiers d'établissements n'abordant pas le thème de « la santé et la sécurité au travail » semble demandeur d'expériences sur le sujet**
 - Une grande partie des établissements n'abordant pas le thème ne semble pas ou trop peu sensibilisée au sujet : pour 65% d'entre eux, ce manque est dû au fait que les risques dans les secteurs où s'inséreront leurs étudiants sont bien trop faibles. Toutefois plus d'un établissement sur est prêt à participer à des expériences pilotes alors qu'aujourd'hui aucun projet concernant l'enseignement de la santé et la sécurité au travail n'est envisagé.

- **Des établissements peu insérés dans des réseaux ayant trait à la santé et à la sécurité au travail**
 - **Seuls 20% des établissements interrogés font partie d'un réseau ou d'une association en lien avec ce thème** et 25% ont bénéficié d'un partenariat pour mettre en place ce type d'enseignement. Toutefois 7 sur 10 disent connaître le service de Prévention de leur CRAM bien qu'ils ne soient qu'un tiers à être en relation avec ce service.
 - Enfin, l'INRS est connu par la moitié de l'échantillon, essentiellement via la presse ou le secteur d'activité, et **les ¾ des établissements souhaiteraient disposer d'un appui de l'INRS pour développer le thème de la santé et de la sécurité au travail.**